



Frédéric FOUQUET,
Maire de Brétignolles-sur-Mer

Édito

Chères Brétignolaises,
Chers Brétignollais,

En mouvement ! C'est dans cette dynamique que nous avons inscrit notre action municipale pour 2024. Notre volonté est d'agir avec encore plus de vigueur pour la Ville, et ce dans tous les domaines. C'est notamment le cas en matière de solidarités. Grâce à l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à son solide réseau de bénévoles, notre commune est dotée d'une structure efficace pour vous accompagner et vous renseigner. A travers le dossier que nous y consacrons ici, nous avons voulu présenter la variété des missions du CCAS. A un moment donné, nous pouvons tous être amenés à avoir besoin d'aide et c'est avec bienveillance que vous serez écouté en vous adressant au CCAS. Se loger à Brétignolles-sur-Mer peut faire partie des problématiques que vous rencontrez. Notre ville a été classée en zone tendue concernant le logement. Ce constat ne m'avait pas échappé. Nous savons que c'est un enjeu majeur des années à venir. Pour y faire face, nous avons pris la décision, difficile mais assumée, de majorer la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS). Loin de nous l'idée de stigmatiser les résidents secondaires qui font partie intégrante de l'identité de la ville. Actionner ce levier permet de dédier des moyens nouveaux à cette politique du logement et de mener une action volontariste. Pour piloter ce dossier d'envergure, un agent municipal dédié a été recruté afin de guider les Brétignollais et de lancer des initiatives ; un plan d'actions important sera bientôt dévoilé.

En ce début de printemps, notre littoral porte encore les stigmates des phénomènes tempétueux de l'hiver. Le recul du trait de côte est une préoccupation nous concernant tous. Une action sérieuse doit être entreprise par l'ensemble des collectivités. Nos agents municipaux sont très mobilisés pour sécuriser et réparer les dégâts lorsqu'ils surviennent. Ils passent désormais en mode haute saison pour préparer l'accueil de ceux qui (re)viennent aux beaux jours. Des beaux jours que je vous souhaite radieux et heureux ! Ne manquez pas les nombreux événements qui vous attendent. Vous pouvez retrouver le programme sur notre site internet qui a pour sa part rencontré un mouvement... de modernité.

Le CCAS : porte d'entrée de l'aide ouverte à tous



Contact



www.bretignollessurmer.fr
Tél : 02 51 22 46 00
Mail : mairie@bretignollessurmer.fr



[@Bretignollessurmer85](https://www.facebook.com/Bretignollessurmer85)
[Bretignollessurmer_ville](https://www.instagram.com/Bretignollessurmer_ville)

Sommaire



Actualités

Le site internet de la Ville modernisé !

p2

Grand angle

Besoin d'aide ? Le CCAS vous accompagne et vous oriente

p4

À la loupe

Une politique de logement plus active et incitative

p7

Chiffre clé

4 C'est le nombre de spectacles organisés dans notre ville dans le cadre de La Déferlante de printemps dont celui d'inauguration de la saison. En effet, Brétignolles-sur-Mer est ville Présidente de cette 31^e édition. 13 villes font parties du réseau de ce festival de musique et arts de la rue. Rendez-vous donc les 8, 9, 10 et 11 mai avant de savourer l'édition estivale !



Le site internet de la Ville de Brétignolles-sur-Mer modernisé !



>Le site est accessible à son adresse inchangée : bretignollessurmer.fr

Un nouvel outil de communication et d'échanges

Le site internet de la Ville est une vitrine pour tous ceux qui souhaitent découvrir Brétignolles-sur-Mer ; que ce soit pour y séjourner ou pour faire le choix d'y habiter. Ce site permet de mettre en lumière les projets portés par les élus mais c'est aussi l'occasion de mettre en valeur les différents acteurs du territoire. Il répond aux différents besoins :

- **Pour les vacanciers**, le site apporte des renseignements sur notre destination ainsi que des informations pratiques pour préparer leur séjour.
- **Pour les Brétignollais**, c'est à la fois une source d'informations (événements, actualités, projets de la ville, associations...) et la possibilité de faire des démarches en ligne à travers de nouvelles fonctionnalités, comme par exemple les demandes d'actes d'état-civil. Le service en ligne aux usagers sera donc de plus en plus développé tout en préservant la qualité de l'accueil du public en Mairie, par téléphone et par courriel.
- **Pour les associations**, ce site deviendra également progressivement un lieu de travail et d'échanges avec la collectivité (déclarations d'événements, demandes de matériels, etc.).
- **Pour la citoyenneté**, cette nouvelle plateforme sera une opportunité de proposer aux habitants de répondre à des enquêtes et sondages en ligne dans le cadre du développement de la démocratie participative.

Un site plus moderne, ergonomique et accessible facilement

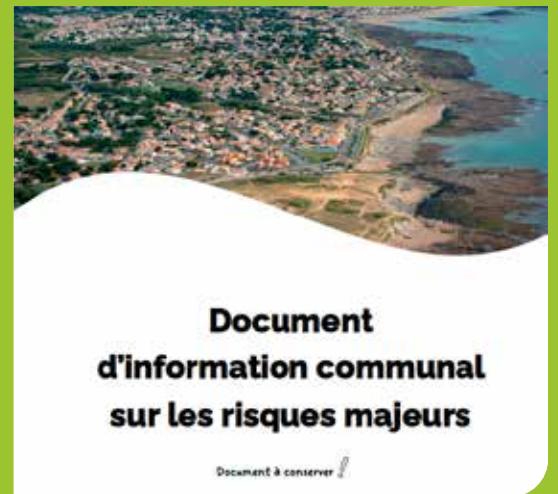
Après 10 ans avec la même interface web, le site internet de la commune était devenu obsolète tant au point de vue technique qu'en matière de navigation pour l'utilisateur. Désormais, les rubriques et fonctionnalités sont plus modernes et faciles d'accès, notamment via une barre de recherches performante. Par ailleurs, le menu en 4 accès (Ma Ville, Mon Quotidien, Mes Loisirs, Notre Avenir) se veut plus intuitif pour les visiteurs. Enfin, ce nouveau site est bien entendu compatible avec tous les supports grâce à la technologie du responsive design. **Il est également possible d'épingler le site sur la page d'accueil de son smartphone afin d'avoir un accès rapide ! D'ici l'été, grâce au développement d'une nouvelle fonctionnalité, il sera aussi possible de recevoir des notifications comme avec une application. Impossible alors de manquer une info !**

Une plate-forme vouée à s'adapter !

Le site sera en constante évolution et pour toute demande d'informations, les services municipaux restent à l'écoute des citoyens. L'expérience utilisateur étant le meilleur retour sur la qualité d'un site internet, les services municipaux sont à l'écoute de l'ensemble des usagers qui auraient des suggestions à faire (accès aux informations, raccourcis nécessaires...). Une évaluation des remarques sera menée. Enfin, en tant que service public, notre principale mission est de proposer des services accessibles à tous. Ce site Internet respecte donc les normes techniques d'accessibilité en vigueur pour les collectivités, notamment à destination des handicapés.



>Pour accéder rapidement et régulièrement au site, pensez à l'épingler sur l'écran d'accueil de votre smartphone ! Ainsi, il apparaîtra parmi vos applications. Sur le visuel, démarche sur un iPhone..



>Le DICRIM est disponible en Mairie en version simplifiée, et en version complète à consulter sur place. Vous pouvez également le feuilleter en ligne : www.bretignollessurmer.fr/risques-majeurs-dicrim

Connaissez-vous les risques majeurs auxquels la commune est exposée ?

La commune doit informer ses habitants des risques majeurs existants sur le territoire en élaborant un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), un outil d'information préventive pour préparer la population à réagir avec calme et lucidité en cas de crise. Ce document reprend la liste des risques et leur description ainsi que les mesures de prévention et consignes de sécurité individuelles. **Notre ville est concernée par différents risques que vous pouvez découvrir en consultant ce document.**

Dans ce même objectif d'information de la population, la Ville de Brétignolles-sur-Mer s'est dotée d'un système d'appels automatisés, destiné à alerter dans les plus brefs délais la population de la commune, en cas de situation de crise. Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites. Vous souhaitez être alerté ? Inscrivez-vous aux alertes à la population : www.bretignollessurmer.fr/systeme/alertes-sms

À lire en page 4

Bientôt des ateliers numériques France Services dédiés à l'utilisation de notre site internet !

Arrêt sur images...



Septembre 2023 – Un singe à Brétignolles
Frédéric Fouquet a accueilli en Mairie Roger Artaud, ancien Maire (de 1983 à 1989), pour la remise officielle de la photographie historique du singe découvert, dans une barrique échouée le 27 décembre 1911 sur la plage de la Parée, par son grand-père Léon Artaud, garde-côte. Une histoire de singe bien connue dans notre commune !



Octobre 2023 – Inauguration du boulo-drome couvert
La commune a réalisé cette couverture en y installant 300 m² de panneaux photovoltaïques. Grâce à ces derniers, l'auto-consommation de la commune sera de 60%. L'électricité produite est réinjectée dans le transformateur privé limitrophe qui alimente tous les bâtiments communaux du secteur.



Novembre 2023 – Nettoyage citoyen
Merci aux plus de 100 participants qui sont venus aux côtés des élus municipaux pour ce nettoyage organisé par la Ville sur les plages : de la Gachère à la Normandelière, et de la Sauzaie au Pont Jaunay. Bravo aussi aux associations et personnes qui ont mené des initiatives du même ordre suite aux tempêtes qui ont ramené de nombreux détritus.

Remodeler, dynamiser et verdier le quartier de la Parée



>Concernant les bâtis, il s'agit là d'un plan d'épannelage, une forme simplifiée des masses bâties constitutives d'un tissu urbain. Aucun détail architectural n'est acté. Cela sera peaufiné à l'étape du dossier de réalisation.

Lors du Conseil municipal du 20 décembre 2023, le Maire a soumis au Conseil Municipal l'approbation du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Parée en vue d'y réaliser l'opération tant attendue de renouvellement urbain pour répondre aux enjeux identifiés dans le secteur. Le périmètre du projet est donc acté.

La volonté de la Municipalité est de :

- **Remodeler les espaces publics** (stationnement, circulation, partage vélo/piétons/voitures) notamment pour sécuriser, fluidifier et améliorer le trafic en déplaçant la centralité du lieu de vie ;
- **Dynamiser l'offre commerciale et de services existants (et les conforter) et intensifier l'offre de logements à l'année ;**
- **Verdir le quartier** en faisant un trait d'union entre la Parée verte et le grand paysage du front de mer où un véritable lieu de vie s'ouvrirait à nous sur la plage haute. Sont prévus la renaturation de plus de 20% des sols, la plantation de 70 arbres ainsi qu'une ouverture et une valorisation du ruisseau en coulée verte.

Un périmètre de 2,7 hectares pour métamorphoser la Parée

La ZAC s'étend sur 2,7 hectares et prévoit la création d'environ 6 000 m² de surface de plancher dont 1 500 m² de locaux commerciaux en rez-de-chaussée et environ 60 logements neufs répartis en 5 îlots. La hauteur des bâtis sera la même que les plus hauts bâtiments actuels. Toutefois, il est important de préciser qu'à ce jour aucun détail architectural ni aucun calendrier de réalisation n'est fixé. C'est le dossier de réalisation du projet qui actera ces éléments. En parallèle, l'EPF (Etablissement Public Foncier) continue ses démarches d'acquisitions foncières pour le compte de la Ville.

« En définissant ce périmètre nous avons réussi à allier au mieux intérêt général et prise en compte des remarques des habitants et des commerçants. Il était important d'avoir une logique d'ensemble ambitieuse car ce projet d'envergure va donner un nouveau souffle à la Parée et plus au-delà à toute la commune. Dorénavant nous allons entrer dans le détail du projet et nous veillerons à ce que les objectifs que l'on s'est fixés soient toujours la priorité. Je pense notamment à notre objectif phare d'augmenter le nombre de résidences principales à Brétignolles-sur-Mer. Nous utiliserons tous les leviers à notre disposition pour que la concrétisation de ce projet à la Parée aille de pair avec notre politique du logement. »
Frédéric Fouquet, Maire de la Ville

À venir

L'équipe de conception du projet va être désignée après consultation des candidatures. Cela permettra, à l'automne 2024, d'entrer dans la phase de rédaction du dossier de réalisation par cette même équipe. Prescriptions architecturales, typologie des bâtiments, équipements publics, voirie, chiffrage et phasage des travaux seront alors proposés. Cette étape, longue car structurante, s'échelonnnera jusqu'au printemps 2025. Tenez-vous informés de l'évolution du projet sur : bretignollessurmer.fr/paree

Les élus municipaux mobilisés CONTRE la fermeture d'une classe de l'école publique



>Accompagné d'élus municipaux, Frédéric Fouquet s'est rendu à La Roche-sur-Yon le 6 février 2024 devant les locaux de l'Inspection Académique aux côtés du personnel enseignant et des parents d'élèves mobilisés contre la fermeture d'une classe de l'école publique Benjamin Rabier.

La possible fermeture d'une classe a été évoquée par la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale pour la prochaine rentrée scolaire. « Une possibilité inenvisageable ! » s'insurge le Maire de la Ville : « Au-delà de l'émoi que peut naturellement causer une fermeture de classe dans une commune, nous avons surtout des arguments solides pour contrer cette éventualité. »

Dans le détail, voici 3 éléments clés mis en avant par la Municipalité :

- L'évolution démographique de la commune est la plus forte au sein du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Elle démontre que Brétignolles-sur-Mer ne sera pas en déclin dans les années à venir. Cette dynamique est accompagnée, notamment par la volonté politique locale, avec le développement de programmes immobiliers et notamment de l'offre de logements sociaux, logements en accession et en location.

- Une des spécificités locales est que l'école Benjamin Rabier est la seule école publique existante pour les communes limitrophes que sont La Chaize Giraud et Landevieille. Ces deux communes connaissent elles aussi une population grandissante et on ne peut se résoudre à réduire l'offre de scolarité publique.

- Décider en février de fermer une classe en septembre prochain, c'est anticiper de 7 mois les effectifs de la rentrée ! Or, c'est au cours de cette période que l'on enregistre le plus d'inscriptions. La prudence est donc de mise quant au nombre prévisionnel d'écoliers.

Votre enfant est né en 2021 ? Il va avoir 3 ans au cours de cette année 2024 ? Engagez dès à présent les démarches pour son inscription scolaire !



Janvier 2024 – En mouvement...

En 2024, gardons ce lien humain qui nous rassemble, préservons cette ville qui nous ressemble ! C'est sur ces mots que le Maire de la Ville a conclu son discours, pour lequel le thème était le mouvement dans tous les domaines, lors de la cérémonie des Vœux qui a réuni plus de 700 personnes. Bravo aux agents municipaux qui ont organisé cet événement avec une mise en décor originale et réussie par le service des espaces verts !



Janvier 2024 – Galettes des aînés

Environ 200 Brétignolles de plus de 80 ans étaient réunis à la salle des fêtes pour cet événement traditionnel organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce temps fort de la vie communale n'avait pas pu être organisé depuis 2020 à cause de la crise sanitaire. Merci aux élus et bénévoles qui ont répondu présents pour assurer le service du goûter et bravo à nos reines et rois, qui étaient ravis de ce moment convivial et festif !



Février 2024 – Olé !

Il y avait comme un air d'Espagne lors de l'édition hivernale des 4 saisons aux jardins. Le spectacle Que te den flamenco ! a fait l'unanimité auprès de la centaine de personnes présentes. Les 5 artistes ont proposé une prestation de qualité pleine en émotions.



Le CCAS, porte d'entrée de

3 questions à...

Céline DELOMME,

Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et des solidarités

1. Pouvez-vous nous expliquer le rôle du Centre Communal d'Action Sociale ?

Souvent quand on a besoin d'aide, on ne sait pas vraiment vers qui se tourner : le CCAS est là pour diriger vers les bons interlocuteurs. Si on ne fait plus face aux problèmes du quotidien, si on a la sensation de se retrouver dans une impasse, si on se sent dépassé par les démarches administratives ou si on a tout simplement besoin de renseignements, le CCAS est là. En somme, nous apportons des réponses personnalisées à tous les habitants, plus particulièrement les seniors et les personnes isolées et/ou fragiles. Concrètement, le CCAS a pour mission d'aider les Brétignollais dans leurs démarches de demandes d'aides sociales par exemple mais aussi pour leurs éventuels besoins d'aide alimentaire ou pour toute autre difficulté rencontrée. Cette structure est aussi présente pour être à l'écoute des habitants, pour alerter en cas de situations sociales complexes et pour suivre et accompagner la population dans des démarches spécifiques liées à l'action sociale. Le CCAS a également pour rôle de relayer les actions d'animation, de soutien et les initiatives mises en place par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (actions de prévention pour les seniors par exemple) et aussi celles proposées par France Services.

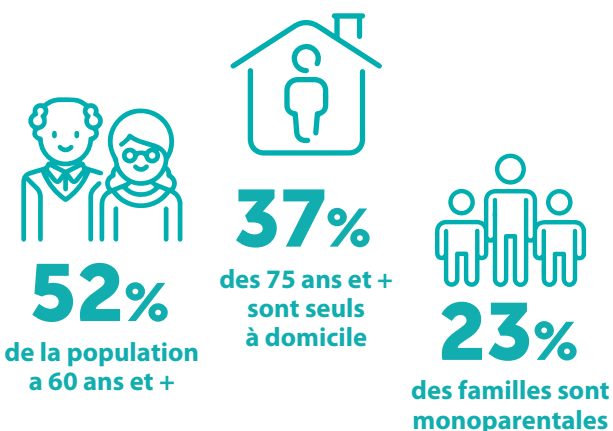
2. En 2023, le CCAS a mené une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) ; en quoi cela consistait ?

Il s'agit d'une obligation légale pour les CCAS mais c'est surtout un excellent outil nous permettant de connaître les données sociales du territoire. Réaliser cette ABS consiste à faire un portrait social très précis de notre population. Ce rapport nous apporte tous les éléments de compréhension de notre commune, et de la population qui la compose. Il dessine aussi le visage qu'aura Brétignolles-sur-Mer et sa population dans les prochaines années, et décennies, en mettant en avant les actions nécessaires pour accompagner au mieux cette population. En se rendant compte de la situation des habitants de notre ville, on est mieux à même de prendre les décisions politiques les plus adaptées.

3. Justement, quel bilan pouvez-vous faire de cette étude ?

Au-delà des données brutes, ce qui est très intéressant c'est que ce document de travail nous a permis de préparer une véritable feuille de route pour notre action sociale. Nous avons pu cibler les publics aux enjeux prioritaires : les seniors et les personnes vulnérables. Les priorités définies

sont de favoriser le recours aux droits, renforcer le lien social, améliorer les conditions de logement et en faciliter l'accès. Parmi ces priorités, nous avons sélectionné des objectifs à atteindre et des actions à mener à bien pour y arriver. Ce sont certains de ces éléments très concrets que nous avons souhaités présenter dans ce dossier.



Sources : INSEE 2019
Rapport COMPAS 2022

Mieux faire connaître les services existants

Personnes âgées, perte d'autonomie, handicap, difficultés financières, peine à trouver un logement... Besoin d'aide ? Pourtant, pas facile de s'y retrouver dans l'offre publique, associative et privée. Le CCAS peut vous renseigner, vous accompagner, vous aider. François Levrel fait partie de ceux qui ont été aidés, il nous explique comment le CCAS lui est venu en aide.

Résident brétignollais depuis 2001 (mais habitant saisonnier du Marais Girard depuis 1967), François Levrel ne tarit pas d'éloges au sujet des interlocuteurs du CCAS qui l'ont aidé. A 84 ans, vivant aux côtés de son épouse Juliette (86 ans) atteinte d'une maladie chronique, il a ressenti le besoin d'être aidé dès 2020, en pleine crise sanitaire. C'est alors qu'il a contacté le CCAS. En effet, sa femme s'occupait de toute la gestion administrative et il s'est retrouvé fatigué et démuni face aux démarches à engager. Il précise : « Je souhaitais témoigner de toute ma reconnaissance envers l'équipe du CCAS grâce à qui j'ai pu être mis en contact avec les services du Département pour le montage du dossier de l'aide à domicile mais aussi avec l'association *Le Nid des Aidants*. Le CCAS nous a toujours aidé, c'est un véritable service personnalisé qui nous a été apporté ! »

Contact CCAS : 02 51 22 46 01
Contact Nid des Aidants :
<https://www.leniddesaidants.fr>
Elise LANDURE : 06 77 39 09 06

Améliorer le repérage des personnes isolées

Afin de mieux aider la population, le CCAS souhaite identifier les personnes isolées (peu voire pas de lien social). Un large recensement est donc lancé pour rompre cet isolement et organiser des temps d'échanges conviviaux. **Le CCAS invite donc tous ceux qui le souhaitent ou tous ceux qui connaissent des personnes dans cette situation à se faire connaître.** En ce sens, un envoi de courriers suite au décès d'un conjoint a été engagé par le CCAS afin d'informer de la disponibilité de ce service en cas de besoin. Il est également judicieux de s'inscrire sur le fichier des personnes vulnérables (contactées par exemple en cas de canicule) et sur celui des alertes à la population (lire page 2).



>Une trentaine de bénévoles du CCAS (parmi une soixantaine recensée) étaient présents lors des remerciements qui leur ont été adressés par les élus municipaux en février 2024. Leur aide est précieuse notamment lors de la collecte nationale de la Banque Alimentaire. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à vous manifester auprès du CCAS.

Remédier à la fracture numérique

On parle d'illectronisme pour définir l'état d'une personne qui ne dispose pas de compétences numériques de base ou qui ne se sert pas d'internet. Une situation qui touche d'autant plus les seniors ou les personnes non équipées en outils numériques. Pourtant, de plus en plus de démarches et de renseignements se trouvent sur internet. C'est pourquoi, le CCAS se veut relai de l'offre proposée par France Services. Cette structure a pour mission d'accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives en ligne. Un à deux jeudis par mois, à la mairie de Brétignolles-sur-Mer, des permanences sont organisées sur rendez-vous. En complément, des ateliers numériques gratuits (sur inscription) sont proposés pour l'apprentissage des usages numériques. A Brétignolles-sur-Mer, ils ont lieu régulièrement à la médiathèque, lieu où des ordinateurs sont également mis à disposition gratuitement. Enfin, pour aller plus loin dans l'accompagnement personnalisé, **le CCAS travaille actuellement avec France Services afin de proposer une solution innovante et inédite sur notre territoire : des ateliers numériques**



>Les ateliers numériques de Solène sont organisés à la médiathèque municipale.

spécifiques à l'utilisation du site internet de la commune. Une formidable opportunité de prendre en main ce nouvel outil numérique qui sera mise en place en septembre 2024 (lire page 2).

France Services – Informations, prises de rendez-vous :
02 51 55 55 55

L'aide ouverte à tous

Des solutions pour faciliter l'accès au logement



Se loger, d'autant plus sur notre territoire placé en zone tendue, est très compliqué. Des aides à l'accession et à l'amélioration de l'habitat existent sur notre territoire. Par ailleurs, la Ville de Brétignolles-sur-Mer a décidé d'y consacrer une politique spécifique, notamment afin de faciliter l'accession à la propriété (*lire page 7*) mais aussi pour accompagner les personnes âgées et/ou fragiles dans leurs démarches, notamment pour les demandes de logement social, ou même pour connaître les possibilités

d'aide aux travaux dans le logement, pour le maintien à domicile. Objectif : trouver des solutions adaptées à chaque profil. En complément, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération soutient les habitants du territoire avec des dispositifs (travaux de rénovation...).

Plus d'infos sur les dispositifs portés par l'Agglomération :
Service Habitat : 02 51 54 54 19
Contact Ville : habitat@bretignollessurmer.fr

La culture, un formidable levier d'action sociale



La médiathèque municipale s'implique dans les actions intergénérationnelles en partenariat avec le CCAS pour favoriser l'accès à la culture et à la lecture pour tous via des actions permanentes et des animations ponctuelles, avec notamment des temps forts à venir. On vous en dit plus !

Connaissez-vous ces services de la médiathèque ?

- **Dépôt de livres régulier dans les établissements seniors de la ville** (EHPAD de l'Aubraie et résidence Espace et Vie). Par trimestre, une trentaine de livres sont déposés dans un espace dédié suite à une sélection personnalisée réalisée en lien avec les animateurs des structures.
- **Portage à domicile de livres dans les communes partenaires** en cas d'impossibilité physique de se déplacer de manière ponctuelle ou permanente. Il suffit d'être abonné à la médiathèque et les conditions de prêts sont les mêmes. A Brétignolles-sur-Mer, La Chaize-Giraud et Landevieille, sur simple demande. N'hésitez pas !
- **Presse locale consultable sur place** – NOUVEAU : le Journal des Sables est à votre disposition pour consultation libre sur place (sans abonnement, tout comme l'ensemble des documents et les ordinateurs).
- **Tarifs abonnements spécifiques** : gratuit pour les enfants et réduit pour les personnes en situation de handicap et demandeurs d'emploi.
- **Mais aussi** : livres disponibles en gros caractères, livres audio, section dédiée à la Vendée (histoires, légendes...)

À l'automne, des temps forts intergénérationnels vous attendent : prenez dates !

- **Conférence « Cultiver son jardin intérieur pour bien vieillir »** par Yves Clercq, psychologue
Vendredi 4 octobre à 18h30

Psychologue et psychothérapeute depuis 25 ans, spécialisé dans la clinique des âges de la vie, Yves Clercq viendra évoquer cette notion du « bien vieillir ». En vieillissant, nos capacités physiques et intellectuelles, nos relations sociales, nos besoins, notre rapport à la vie évoluent. Comment l'accepter ? Et si cette nouvelle étape de vie était une opportunité pour revisiter son histoire, pour cultiver son jardin intérieur, pour transmettre et partager avec les autres ?

- **Après-midi jeux de société de 1 à 111 ans !*** (Accès libre)

Vendredi 25 octobre de 15h à 18h
Mercredi 6 novembre de 15h à 18h
Samedi 16 novembre de 9h30 à 12h30

Avec une malle aux jeux composée de 11 jeux de société pour tous, adaptés aux personnes en situation de handicap et faisant appel aux différents sens (dominos tactiles, mémo tactiles, ...)

- **Raconte-moi une histoire (jusqu'à 6 ans)**
Lecture d'albums sur le thème « Papi et mamie »
Mercredi 23 octobre à 16h et 17h

- **Raconte-moi une histoire (à partir de 6 ans)***
Kamishibai « Germaine aux oiseaux »
Mercredi 30 octobre à 16h et 17h

Germaine vit seule chez elle, ses oiseaux pour compagnie. Au retour de l'école, Gaspard s'arrête chez elle. Un lien se tisse entre la vieille dame et l'enfant. Une histoire qui parle de la vieillesse et de la transmission.



- **Histoire cousue « Les ballons du souvenir »***
Pour les petites têtes blondes et celles blanches... Enfants, parents et grands parents, venez partager ce spectacle intergénérationnel !
Vendredi 29 novembre à 18h30
(durée 45 minutes)

Cet album retrace l'histoire de la famille d'Elliott, petit garçon qui partage de nombreux souvenirs avec son Papi, souvenirs qui sont représentés dans des ballons de toutes les couleurs, une partie de pêche, une rencontre amoureuse... Mais un beau jour, le grand-père de cette histoire ne parvient plus à garder ses précieux souvenirs. Il en laisse même échapper quelques-uns, au grand désespoir de son petit-fils qui ne comprend pas ce qu'il se passe... Une relation toute en délicatesse et pleine de complicité entre un grand-père et son petit-fils. Beaucoup d'émotions au travers de ce texte. Une histoire qui traite de la transmission entre les générations, de la mémoire et des souvenirs.

Ces événements sont gratuits (sans même besoin d'être abonné à la médiathèque).
Sur inscription (sauf après-midi jeux) : 02 51 90 18 26 - mail : mediatheque@bretignollessurmer.fr

Les événements avec la mention * sont organisés en partenariat avec le Département de la Vendée.



Le patois : un lien intergénérationnel

Le patrimoine culturel immatériel tel que défini par l'UNESCO dans son traité du 17 Octobre 2003, « se manifeste notamment dans le domaine des traditions et expressions orales, car Il est essentiel que survivent des occasions de transmission des savoirs d'une personne à l'autre, d'interaction entre les plus anciens et les jeunes ou de transmission des histoires au sein des foyers et dans les écoles ».

Le patois autrefois parlé à Brétignolles fait ainsi officiellement partie de notre patrimoine immatériel. La scolarisation en a gommé les accents et corrigé les mots et c'est un bienfait. Cependant, devons-nous jeter aux oubliettes tout ce qui faisait, au détour de nos rues ou dans nos foyers, le sel des conversations ? Le patois a été abandonné, Il sentait trop la ruralité, la rusticité et n'ayant pas d'orthographe on l'a assimilé à une inculture certaine.

Beaucoup de nos anciens sont partis, emportant avec eux ces mots imagés qui illustraient leurs vies. Il nous reste cependant les «grands classiques» dont on n'a pas voulu se défaire, parce qu'ils nous rappellent la *fiounaïe avec dou mollet, les caillebottes et les foutimassons* qu'on mangeait chez Mémé, parce qu'ils sentent l'océan de quand Pépé « rentrait de la mer » avec *dou chancres, dou balleresses, une éragne, un dormeur ou un abra* et parce que, *Bédame!* Il nous en cuit encore de quand la mère nous courrait après



la bêtise : « *Te va voir, Y vé t'attraper mon p'tit fi de garce* » et on rougit encore d'une réflexion cinglante « *Te ressemble à une créature avec tot chet tromperie sur la goule.* »

C'était direct le patois, c'était fleuri, c'était gourmand (*quand o fezait pas zire.*) Chaque phrase était une image et elle pouvait parfois être pathétique : « *A tchet guerre là, y'étions pôv à manger dou mouettes* »

La transmission des histoires dans les écoles, c'est ce que préconise l'UNESCO, et c'est ce qu'a initié Stéphane Murail, enseignant à l'Ecole Publique Benjamin Rabier, en présentant ses élèves de CM2 à la « battle » de patois organisée par « La Balise » dans le cadre de la 3ème édition du « Festival du goût des Langues » en Février dernier. De courtes histoires, souvent drôles, basées sur des énormités,

appelées *menteries*, ont été imaginées et écrites par les élèves puis racontées devant un large public et sous l'oreille attentive d'un jury passionné, présidé par le conteur Yannick Jaulin, fervent défenseur du patois et des langues minoritaires. C'est là qu'un jeune élève brétignollais nous y a raconté l'histoire de deux amoureux novices « *que l' s'aimant depis un moument et se tourniant autour comme dou bedas et qu'aviant perdu le mode d'emploi pour concrétiser* » et qui choisirent le Dolmen de Brétignolles pour abriter, sous la dalle, leur première expérience : « *un baiser pas trop bavou* » avant de « *passer aux chouses sérieuses* »

Le trophée de l'histoire la plus drôle leur a été attribué et ... ils l'ont bien mérité. Un ravissement de voir ces enfants prendre autant d'application et de plaisir à parler le patois de nos anciens !

Notre langage actuel a élargi l'horizon pour y puiser des mots nouveaux et trouver un nouveau rythme. Cette évolution est inéluctable et chacun est libre d'en penser ce qu'il veut. Comme l'aurait dit notre Mémé fataliste : « **Au jour d'inné olé d'même!** ».

Pour autant, ne négligeons pas cette part de notre patrimoine qu'est le patois. Son vocabulaire, son accent, toutes nos histoires, contes et légendes ne survivront que par le maintien vital d'une relation et d'une transmission intergénérationnelles.

Ils sont maintenant peu nombreux ceux qui peuvent encore nous faire le cadeau de cet éloquent héritage. Nos enfants nous l'ont prouvé : Ils sont prêts à le recevoir !

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette rubrique sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Au printemps les indicateurs sont au vert

La période du printemps est aussi celle du DOB (Débat d'Orientations Budgétaires) suivie du vote du budget.

On peut se féliciter une fois encore d'une gestion saine des finances communales offrant une bonne santé financière et permettant à notre équipe d'avoir les moyens de nos ambitions pour Brétignolles. Et ce malgré les 3 années de COVID, la guerre en Ukraine et la crise énergétique...

Les grands chantiers sont sur les rails comme évoqué fin d'année 2023 et seule la Normandelière reste désespérément dans les « starting block » en attente du jugement sur l'avenir de l'estran. Mais de nouveaux chantiers émergent, s'ajoutant à notre programme, comme par exemple ceux de l'extension de la maison de santé et de l'accompagnement des Brétignollais pour l'habitat à l'année ou celui des saisonniers. On doit proposer les meilleurs outils actuels pour leur installation (la période des lotissements jeunes ménages n'étant plus adaptée). Dans le même temps, de gros travaux de rénovation et sécurisation des axes routiers comme les Dunes, la Petite Sauzaie, la Traversée sont menés ou vont être lancés les mois prochains.

L'équipe Réussir Brétignolles ne chôme pas et déplore l'attitude de l'opposition qui régulièrement critique notre gestion financière sans rien proposer d'autre que des solutions du passé pour le logement par exemple sans tenir compte des nouvelles contraintes : arrêt du PTZ (Prêt à Taux Zéro) pour les pavillons, taux élevés, nouvelles contraintes urbanistiques... C'est l'opposition qui, il y a quelques années, en campagne électorale, nous prédisait la mise sous tutelle de la commune avec notre gestion ! C'est l'opposition encore aujourd'hui qui nous critique au niveau communal mais qui se fait silencieux et soutient le budget de l'agglomération qui présente un effondrement en 3 ans de sa CAF (Capacité d'Auto-Financement) qui devient bientôt inférieure à celle de Brétignolles !

Comme quoi, certains semblent confondre intérêt électoral et intérêt communal...

Les élus de Réussir Brétignolles-sur-Mer

Démographie et vie locale

Les chiffres du recensement indiquent que notre commune a un taux de croissance démographique et un revenu médian les plus élevés du Pays de St Gilles. Mais cela n'empêche pas les disparités ni la fermeture annoncée d'une classe scolaire. En effet, ce sont en majorité des personnes retraitées, plus aisées, qui s'installent à Brétignolles. Pour maintenir un juste équilibre, la sédentarisation des nouvelles générations ainsi que la mixité générationnelle et sociale doivent être recherchées systématiquement.

Les élus de Citoyens par Nature dénoncent depuis plusieurs années la politique de l'accession à la propriété menée par la municipalité qui consiste surtout à confier la gestion de l'habitat aux opérateurs privés. Le site de la Grégoirière en est l'exemple : en conservant en gestion directe une partie du foncier à un prix inférieur à celui du marché, la ville pouvait favoriser l'installation de nombreuses familles.

Nos aînés qui doivent rejoindre l'EHPAD méritent mieux que les locaux actuels ! Les résidents et leurs familles, mais aussi les soignants sont concernés. Construit au cours des années 80 puis agrandi, ce bâtiment vieillit mal et il devient nécessaire d'engager une lourde rénovation pour rendre ce lieu plus attractif, lumineux et agréable. Quel est le projet de la municipalité pour l'améliorer ? Les résidences seniors proposées par des acteurs privés ne conviennent pas à tous car plus coûteuses et sans service de santé. Avec des réglementations et des obligations de plus en plus prégnantes, l' élu local est souvent contraint aux tâches administratives imposées, au détriment des réflexions sur l'avenir du territoire et la vie des concitoyens.

La force de demain pour le mieux vivre ensemble passera par la réussite de l'agglomération du Pays de Saint Gilles, malgré les difficultés de cohésion. Les habitants sont en attente d'une meilleure prise en compte du quotidien. Ici commence le rôle prioritaire de l' élu local.

Les élus de Citoyens par Nature

Une politique de logement plus active et incitative



>La Ville accroît sa communication sur les dispositifs mis en place pour faciliter l'accès à la propriété pour les résidents principaux (PSLA, BRS, primo-accédants).

La difficulté de se loger est forte et la tension sur le marché immobilier est accentuée par l'attractivité touristique de la ville. Si les résidences secondaires font partie intégrante de la commune, le déséquilibre entre offre et demande de logements en résidence principale pénalise les jeunes et les actifs qui doivent s'éloigner des zones d'emploi. C'est dans ce contexte que l'instauration de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) a été votée par le Conseil Municipal (La Ville faisant partie des 3700 communes décrétées en zone tendue). Cette décision n'a pas d'incidence sur les résidences principales et permet de dédier une enveloppe budgétaire importante pour faciliter le logement principal dans la commune.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a engagé des actions importantes pour favoriser la vie à l'année à

Brétignolles-sur-Mer. Réalisation de lotissements « jeunes ménages », incitations à la mise en place de dispositifs facilitant l'accès à la propriété (BRS, SLA), et aussi des projets ambitieux de restructuration urbaine (centre-ville, Parée). Elle continue de s'y engager à travers les projets immobiliers existants et à venir (Rouettes 2, Grégoirière). **Ces initiatives ont eu des effets positifs puisque en 2021 on compte 32% de résidences principales contre seulement 17% en 2001.** Pour faire mieux, plus vite et répondre à un réel manque de logements principaux, il est indispensable de mettre en place de nouvelles actions fortes qui nécessitent des moyens dédiés.

Les élus municipaux ont donc en effet choisi de faire passer la taxe de 12,98% à 20,77%. Un taux qui reste dans la moyenne inférieure des communes de même strate. La recette supplémentaire estimée à terme s'élève à 635 000€. Cette recette nette permettra de conduire une politique de logement active et incitative en travaillant sur plusieurs axes :

- Un soutien à l'amélioration de l'habitat
- Une aide à la rénovation énergétique
- Des mesures incitatives pour la location annuelle
- L'utilisation du droit de préemption dans le diffus
- L'achat/mise en location directe ou via des conventions



« L'objectif n'est pas d'assommer les résidents secondaires qui restent les bienvenus à Brétignolles mais cette hausse de la THRS est un effort nécessaire pour une politique du logement plus efficace. En tant qu'élu, on ne peut pas accepter que le logement, soit un frein à l'installation et encore moins, au travail dans notre commune. En plus, il va falloir réussir à relever le défi de la préservation de nos espaces, tout en relevant celui du logement pour notre population. »

Frédéric Fouquet, Maire de la Ville

Réunir les agents immobiliers de la ville



Le Maire s'y était engagé lors de la cérémonie des Vœux, c'est chose faite ! L'objectif de cette table ronde qui a eu lieu en février dernier était d'évaluer précisément la situation en matière de logement et de prendre la température du terrain. Une des problématiques évoquées a été celle de la location de biens immobiliers à l'année dans la commune. Quelques constats ont été partagés sur l'état du parc locatif et des interrogations sont nées sur les leviers que pourraient actionner la collectivité pour faciliter l'accès au logement, notamment au locatif annuel et à celui pour les personnels saisonniers. C'est un véritable plan d'actions qui va être mis en place au courant de cette année 2024, notamment avec l'arrivée récente d'un agent municipal dédié à cette mission. Delphine Tesson est mobilisée exclusivement à l'accompagnement du logement : pour le social, pour les aides financières, pour la recherche de toutes les solutions que nous pourrions proposer, et celles qui existent déjà, notamment à l'Agglomération. Cette personne est la référente pour créer un lien entre l'offre et la demande en matière de logement.

Contact : habitat@bretignollessurmer.fr

Du nouveau au Marais Girard

Après les travaux de confortement de l'ouvrage en enrochements réalisés par l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, la Ville de Brétignolles-sur-Mer a poursuivi le réaménagement de ce secteur avec la réorganisation de la circulation cyclable. Le passage des vélos s'effectue désormais par l'extérieur du parking véhicules et le parvis est dédié à la circulation piétonne. À proximité, c'est au parc de jeux qu'une nouveauté fera le bonheur des enfants puisqu'une installation d'un module en remplacement d'un ancien a eu lieu courant avril.



Dunes 1 : bientôt des vestiaires et sanitaires



L'aménagement de la voie d'accès à la plage des Dunes 1 a été inauguré en juin 2023 mais il manquait une dernière installation à réaliser : le bâtiment permanent destiné à servir de vestiaire pour les acteurs du site des sports de glisse et permettant également l'accès public aux toilettes.

Les travaux ont débuté fin mars et la livraison des locaux est prévue pour l'été 2024.

En parallèle, comme chaque année au printemps, le platelage d'accès à la plage a fait son retour pour faciliter le cheminement à travers la dune.

Rénovation des tribunes et vestiaires du stade

Construites au début des années 1990, les tribunes-vestiaires du Parc des Sports accueillent les bureaux et salle de réunion utilisés par l'association ESMBB, la salle de judo ainsi que les vestiaires sportifs. Un diagnostic structure du bâtiment a été réalisé en mars 2023. Il a mis en évidence la nécessité de procéder à une reprise complète de la charpente et de la toiture. Compte tenu de la nécessité de procéder à ces travaux de sécurité et de conformité, il est apparu pertinent de compléter l'intervention avec des travaux d'amélioration de performance énergétique avec les remplacements des fenêtres des vestiaires et la pose d'une isolation sous toiture ou encore le ravalement de la façade avec la reprise des fissures. Ces travaux sont prévus durant l'été afin d'impacter le moins possible les activités du stade. Budget prévisionnel : 287 440 €





Hugo a un message pour vous

Du 15 mars au 31 août, ne taillez pas vos haies et arbres ! A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres durant cette période, notamment pour préserver la nidification tardive de la tourterelle de bois (plan national de gestion).

Retrouvez les chroniques mensuelles « Ouvrons l'œil ! » d'Hugo le gravelot sur : bretignollessurmer.fr/ouvrons-oeil

L'eau, une ressource si précieuse !



Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

Les restrictions d'eau me concernent-elles ?

Où habitez-vous ? (Adresse complète)

avenue de la plage 85470
Avenue de la plage 85470 Brétignolles-sur-Mer
Rue de la plage du jaunay 85470 Brétignolles-sur-Mer

Ai-je le droit d'arroser mon jardin potager ? Puis-je remplir ma piscine ? Concernant l'utilisation de l'eau, on se pose souvent bien des questions en tant que particuliers. Pour faciliter l'accès et la compréhension des restrictions d'eau en vigueur, une plateforme a été lancée : vigieau.gouv.fr Il vous suffit simplement d'indiquer votre adresse et vous pourrez connaître la situation locale (vigilance, alerte, alerte renforcée ou crise) et les règles d'usage de l'eau dans différents domaines : arroser, remplir ou vidanger, nettoyer, alimenter des fontaines et effectuer des travaux. Alors avant d'ouvrir le robinet par réflexe, prenez le réflexe de vous renseigner afin de préserver la ressource.

Expositions : La Maison des Frères rouvre ses portes



> Les lauréats 2024 aux côtés des élus municipaux.

Près de 400 visiteurs sont venus admirer les 60 œuvres exposées par 30 artistes amateurs vendéens lors du Salon des Artistes Amateurs organisé les 6 et 7 avril à la Maison des Frères. Trois prix ont été décernés : le prix du jury à Florian Pineau pour "Balafre par nature", le prix des artistes confirmés à Laurent Goussaire pour "La pensée juste" et le prix du public à Gérard Leclerc pour "Or de l'automne". Les prix remis représentent la Maison des Frères en miniature et ils ont été créés par l'artiste peintre et sculpteur local Manou. La saison des expositions est officiellement lancée avec 12 artistes à découvrir ! Consultez le programme complet sur le site internet de la Ville ; disponible en version papier en Mairie, à l'office de tourisme et à la Maison des Frères aux horaires d'ouverture des expositions.

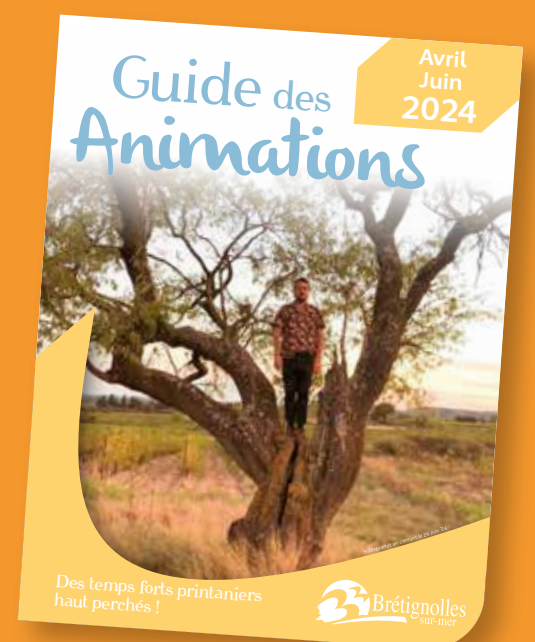
Les Halles du centre-ville passent à l'heure d'été



Avec ses 450 m² de commerces ouverts toute l'année, le marché couvert des Halles propose une offre alimentaire variée qui vient compléter les marchés de plein air. Aujourd'hui, 14 commerçants y sont implantés. Dès le 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre, retrouvez les 6 jours sur 7, du mardi au dimanche, de 7h30 à 13h (7j/7 en juillet et en août).

Quelles sorties au printemps ?

Le guide des animations de la Ville d'avril à juin est disponible en ligne mais aussi en version papier sur demande à la Mairie et à l'office de tourisme.



Mission argent de poche pour les jeunes

Engagée par le service enfance/jeunesse dès les vacances scolaires du printemps, cette mission destinée aux jeunes brétignollais de 15 à 17 ans est l'occasion pour eux de gagner de l'argent de poche en donnant du temps pour leur ville. Les missions peuvent être diverses, mais toujours dans un intérêt communal : animations, entretien, classement, organisation. Pour 3h de services pour la collectivité, le jeune recevra 15€. De nouvelles missions seront proposées pour les vacances estivales. Les candidatures seront de nouveau à effectuer en ligne.

Élections européennes



Les bureaux de vote de la commune (tous situés à la salle des fêtes) seront ouverts de 8h à 18h le dimanche 9 juin 2024.